



SEMINAIRE "LA REGLEMENTATION FATCA"

Impacts sur les institutions financières et démarche opérationnelle de conformité

Contexte

Les Etats-Unis ont adopté en mars 2010 la loi intitulée "Foreign Account Tax Compliance Act" (FATCA). Cette nouvelle réglementation vise à contrer l'évasion fiscale des contribuables américains détenant des avoirs financiers à l'extérieur des Etats-Unis. FATCA est entré en vigueur le 1er juillet 2014.

A cet effet, la Tunisie a conclu un accord intergouvernemental du type Modèle 1 avec les Etats-Unis qui l'engage à déclarer au Trésor américain (IRS) via le Ministère des Finances Tunisien, les données relatives aux ressortissants américains. La Tunisie est ainsi qualifiée d'Etat qui a conclu un accord en substance depuis le 30 Novembre 2014.

Objectifs

- Comprendre la réforme FACTA en Tunisie
- Comprendre les critères d'éligibilité aux statuts FATCA
- Identifier les obligations associées à la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation.
- Comprendre et analyser les impacts opérationnels (KYC, reporting, FATCA Compliance Program,...) pour les institutions financières

Public Cible

- Les responsables conformité et leurs principaux collaborateurs dans les banques , les assurances, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion,...
- Tous les principaux responsables qui sont concernés dans la mise en œuvre de FATCA dans les banques et les institutions financières.

Formateurs

M. Abdellatif HLIOUI

Ethics, FI Compliance & Group BIAT FATCA, Project Director

Inscription

- Date : **03 Mai 2018**
- Lieu : **Hôtel AFRICA El Mouradi Tunis**

Programme De formation

Horaires	Programme
8h30-11h00	<p>Introduction générale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qu'est-ce que FATCA ? ▪ L'historique FATCA. ▪ Le cadre juridique de FATCA et les accords inter-gouvernementaux pour sa mise en œuvre. ▪ Les objectifs de FATCA ▪ L'adoption de FATCA en Tunisie <p>Les concepts clés de FATCA</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les entités et les activités entrant dans le périmètre de FATCA ▪ les comptes financiers US et agrégation des avoirs ▪ Les paiements de source américaine
11h00 - 11h30	Pause Café
11h30 - 14h00	<p>Les obligations FATCA pour les institutions financières</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enregistrement ▪ Identification et mise en place de procédures écrites ▪ SI dédiés et format du fichier de la déclaration ▪ Gouvernance ▪ Déclarations des comptes US ▪ Retenue à la source <p>Les impacts opérationnels pour les institutions financières en terme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernance ▪ Processus ▪ Système d'information ▪ Communication <p>Les risques de non-conformité</p>
14h00 - 15h00	Déjeuner
15h00 - 17h00	<p>La démarche pratique de mise en conformité à FATCA auprès des institutions financières.</p> <p>Débats</p>